

## **Jugon et le retour de la monarchie,**

Nous venons de vivre un profond renouvellement politique qui a fait émerger de nouvelles têtes parmi nos élus. D'autres changements de génération politique ont déjà eu lieu et souvent de façon moins démocratique. Nos communes ont dû s'y adapter.

Il y a 200 ans, par exemple. Waterloo met fin à l'odyssée de Napoléon. Louis XVIII se réinstalle définitivement le 8 juillet 1815. Le nouveau monarque se garde bien de modifier les institutions locales mises en place par le Consul Bonaparte. En 1800, une loi a confié l'administration des départements aux préfets, rétabli la fonction de maire supprimée sous le Directoire, et créé le conseil municipal. Toutefois le maire, son adjoint et les conseillers municipaux ne sont pas élus, mais nommés par le préfet, qui peut aussi les révoquer.

Louis XVIII commence donc par changer tous les préfets. C'est un « sale temps » pour ces hauts fonctionnaires : en moins de deux ans, cinq préfets se succèdent à la tête des Côtes-du-Nord. Ils ont la charge de révoquer les maires, adjoints et conseillers municipaux qui n'ont pas l'heur de plaire au nouveau pouvoir et de procéder à la nomination de leurs remplaçants.

### **Pas de royaliste, parmi la « bourgeoisie éclairée » de Jugon**

En juillet 1815, c'est Maître Mathurin Hamonic, notaire, qui préside aux destinées de la commune. Originaire de Rouillac, il est venu se marier et s'installer à Jugon en 1787, juste avant la Révolution. Il a pris les fonctions de maire de Jugon en juin 1808. Il a remplacé Jacques Victor Sevoy, maire d'août 1804 à novembre 1807. Celui-ci a cessé ses fonctions municipales, en raison de sa nomination en qualité de « greffier de la justice de paix du canton de Jugon ».

Nommé par le préfet Jean-Pierre Boullé, en poste à Saint-Brieuc pendant quinze ans et fervent partisan de l'Empereur, Mathurin Hamonic ne peut être que suspect aux yeux des autorités royales. Cependant les candidats acceptables par le nouveau pouvoir ne sont pas légion. Finalement, le nouveau préfet, le comte Pépin de Bellisle, opte, en août 1815, pour François Mathurin Leclerc. Originaire de Lamballe, celui-ci est venu s'installer à Jugon vers 1805, en qualité de chirurgien-officier de santé.

Mais l'intéressé ne semble pas particulièrement attaché à la fonction de maire. Il convainc donc son ami Joseph Coulombel, de prendre sa place et dès le mois de mai 1817, celui-ci est nommé maire de Jugon. Originaire de Saint-Maden, Joseph Coulombel est instituteur. Il se mariera à Jugon quelques mois plus tard et restera maire jusqu'à la Monarchie de Juillet, en 1831. Son adjoint est Jean-Marie Martin, tanneur de profession. En réalité, 1815 met complètement fin à la génération des hommes de loi qui ont fait la révolution à Jugon. Beaucoup sont déjà partis depuis quelque temps mener leur vie sous d'autres cieux.

### **A Dolo, la génération au pouvoir depuis la Révolution s'éteint.**

C'est Jacques Gaultier, laboureur, qui est maire de Dolo jusqu'au mois d'octobre 1815. Il a été nommé par le préfet en remplacement de Pierre Colas, également cultivateur et dont il était l'adjoint, décédé en fonction, en janvier 1813. Jacques Gaultier a déjà occupé, sous le Directoire (1795-1800), le poste « d'agent municipal ». A ce titre il représentait la commune à la municipalité cantonale de Plénée, à laquelle Dolo était rattachée.

Les fonctions que Jacques Gaultier a ainsi exercées, de même que ses liens avec les différents maires qui se sont succédé sous la Révolution, le Consulat et l'Empire, rendent très difficile son maintien au poste de maire. Le nouveau préfet royaliste estime nécessaire de le remplacer et nomme, début octobre 1815, Jacques Louis Henry, agriculteur. Ce dernier restera maire jusqu'à son décès, à 65 ans, en 1849. Il inaugure, en fait, une quasi-dynastie de Henry qui occupera en permanence la fonction jusqu'au 20<sup>ème</sup> siècle, à l'exception d'une courte période de quatre ans, entre 1851 et 1855, où le maire sera Jacques Bazin.

## **Saint-Igneuc et le retour des nobles exilés**

Sous l'Empire, c'est François Hamon, agriculteur demeurant à La Mare, qui est maire de Saint-Igneuc. Il a été désigné à la fin de l'an 12 (mi-septembre 1804), à la mort de Mathurin Michel Lemée. Ce dernier demeurait à La Jarretière et était maire depuis 1800, après avoir occupé diverses fonctions dans la municipalité de Saint-Igneuc depuis la Révolution.

François Hamon, nommé quelques semaines après la proclamation de l'Empire (1804) et par un préfet qui a pris part au coup d'état du 18 brumaire de l'an VIII (9 novembre 1799), n'est évidemment pas dans la ligne de la monarchie. Le nouveau préfet, le comte Athanase-Marie Conen de Saint-Luc, le remplace donc par un noble, Joseph Plancher du Bottier. L'intéressé, originaire de Lamballe, est le fils de Jean-Nicolas Plancher du Bottier et de Jeanne Marie Chatton, l'héritière de Ranléon. Le nouveau maire prend ses fonctions début 1817, avec comme adjoint Louis Rebours demeurant aux Hautes Touches. Joseph Plancher du Bottier meurt en octobre 1819.

C'est alors un agriculteur de la Déhétière, Pierre Le Hardy, qui est nommé maire de Saint-Igneuc en 1820. Mais à l'avènement du roi Charles X en 1825, le préfet Paul-Zénobie-Louis-Marie Frotier, comte de Bagnaux le remplace par Charles Paul Fidèle Amédée de Lorgeril, ultra-royaliste, de retour d'Angleterre où sa famille était exilée. Il demeure maire de Saint-Igneuc jusqu'à sa mort, en janvier 1871.

## **Lescouët, la stabilité dans un monde bouleversé**

A toute règle, il faut son exception. Et Lescouët, qui deviendra Lescouët-Jugon en 1885, en est l'exemple. En 1815, c'est Jacques Bourgneuf qui est maire de Lescouët. Ce vieux briscard de la politique a déjà été « agent municipal » de Lescouët sous le Directoire. En cette qualité, il siégeait à la municipalité cantonale de Saint-Méloir, canton auquel était alors rattachée la commune. Il est, dans la foulée, nommé maire de Lescouët en 1800.

Artisan serrurier de profession, Jacques Bourgneuf habite rue du Poudouvre (*qui fait partie de Lescouët*), dans les faubourgs de Jugon. Les régimes se succèdent : Directoire, Consulat, Empire, Restauration, Monarchie de juillet. Mais Jacques Bourgneuf demeure maire de Lescouët jusqu'en 1831. Agé et sa santé déclinant, il sera remplacé, après un court intérim de six mois d'Adolphe Simon, par un agriculteur, Sébastien Brexel. Ce dernier restera maire jusqu'à sa mort, à 67 ans, le 31 janvier 1866.

Quatre communes, à la physionomie politique différente, qui, aujourd'hui, ont choisi d'unir leur destin, au sein de Jugon-les-Lacs, pour le meilleur, souhaitons-le.

*Jean-Charles Orveillon  
et le collectif « historiens amateurs de Jugon »*